

- conseil d'administration du 25 octobre 2013 -

RESOLUTION CA n°30-2013  
**APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2012  
DU PARC NATIONAL DES PYRENEES**

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

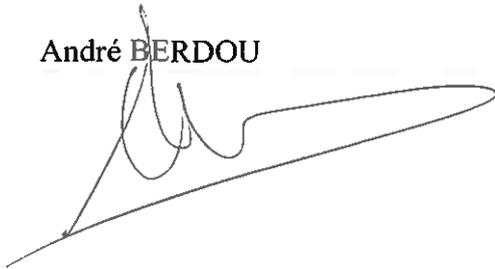
approuve le rapport d'activités 2012 du Parc National des Pyrénées.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Pyrénées et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 25 octobre 2013.

Le Président,

André BERDOU



  
Le Directeur,  
Gilles PERRON

